

MERS-LES-BAINS

TRAVAUX La plage interdite au public du 11 au 30 avril

C'est une situation qui fait débat chaque année. Afin de préparer la plage pour la saison, des travaux sont menés à partir du 11 avril. La conséquence est que cette plage est interdite au public jusqu'au 30 avril, pendant les vacances de printemps.

Environ 22 000 m³ de galets

La Communauté de Communes des Villes Sœurs et la ville de Mers-les-Bains investissent pour le rechargement en galets et le nivellement de la plage. Elles décrivent : « En raison des courants, les galets migrent sur le littoral. Certains casiers, entre les épis de protection de la plage, se vident. Il est donc nécessaire de les remplir pour assurer une protection efficace contre la mer ».

Cela représente environ 22 000 m³ de galets, pour un budget de 91 150 € TTC. La maîtrise d'ouvrage est assurée par le Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard. « Compte tenu des



Les opérations ont pour but de recharger la plage en galets pour maintenir une protection efficace contre la mer. Photo d'archives de 2023.

coefficients de marée, des contraintes techniques, maritimes et météorologiques, ces travaux ne peuvent dé-

buter au plus tôt, qu'au mois d'avril et avant l'installation des cabines de plage », assurent les collectivités.

Aucune cabine de plage ne pourra donc être installée avant le 2 mai.

● Jérôme Buresi

MERS-LES-BAINS

13 AVRIL Participez au parcours du cœur



Le Club Cœur et santé organise une nouvelle édition du parcours du cœur, le samedi 13 avril. Photo d'archives

Le Club Cœur et santé de Eu, Le Tréport et Mers-les-Bains organise une nouvelle édition du parcours du cœur, le samedi 13 avril. C'est la Fédération française de cardiologie qui a lancé cette opération de prévention. À Mers-les-Bains, deux parcours seront proposés : de 5 et 10 km. « Il ne s'agit pas d'une épreuve sportive, mais c'est une manière de promouvoir les bienfaits de l'activité physique sur la santé », décrit Evelyne Nowak, présidente du

Club Cœur et santé.

Des informations, des conseils, des tests de glycémie seront mis en place avant et après l'épreuve. À 12h, un verre de l'amitié sera servi, en même temps que le tirage des lots de la tombola.

● Jérôme Buresi

■ Rendez-vous le samedi 13 avril, à 8 h 45, à la salle Curie de Mers-les-Bains, en face de la verrerie. Renseignements au 06 04 46 27 77.